

DÉLIBÉRATION n° CA-13-03-2020-08 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 13 mars 2020

Tarifs et subventions

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Subventions

Les subventions sollicitées par l'UFR Droit et Sciences sociales (U01), par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (U04), par l'UFR Sciences Humaines et Arts (U06), par l'Institut des Risques Industriels, Assurantiels et Financiers (U11), par l'UFR Médecine-Pharmacie (U30) et par le Pôle Vie de Campus FSDIE (U41) sont accordées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Aides pécuniaires

Les enveloppes budgétaires demandées par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (U04) et par la Gestion de la Recherche (R80) sont accordées, conformément aux pièces-jointes.

Article 3 : Bourses de mobilités longues et aide à la mobilité

Les bourses sollicitées par l'UFR Droit et Sciences sociales (U01) et par l'UFR Sciences Fondamentales et Appliquées (U04) sont accordées, conformément aux pièces-jointes.

Article 4 : Dons

Les dons présentés par l'UFR Droit et Sciences sociales (U01) et par l'UFR Médecine-Pharmacie (U30) sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

Article 5 : Prix du concours « Ma thèse en 180 secondes »

Les montants des prix remis aux lauréats du concours « Ma thèse en 180 secondes » proposés par le Collège des Ecoles Doctorales sont accordés, conformément à la pièce-jointe.

Article 6 : Tarifs et dérogation colloques/hébergement

6.1 : Tarifs d'inscription aux colloques

Les tarifs d'inscription aux colloques organisés par l'UFR Droit et Sciences sociales (U01) et par l'UFR Sciences Humaines et Arts (U06) sont approuvés, conformément aux pièces-jointes.

6.2 : Demandes de dérogations aux modalités en vigueur pour l'hébergement à l'occasion d'un colloque

Les demandes de dérogations aux modalités en vigueur pour l'hébergement à l'occasion d'un colloque sont accordées, conformément aux pièces-jointes.

Article 7 : Tarifs

7.1 : Ajouts

Les ajouts de tarifs présentés par l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (U03) et par la Maison des Langues (U52) sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

7.2 : Modifications

Les modifications de tarifs présentés par le Pôle Formation et Réussite Étudiante/SAFIRE (U40) et par la Maison des Langues (U52) sont approuvés, conformément à la pièce-jointe.

7.3 : Suppressions

Les suppressions de tarifs présentées par la Maison des Langues (U52) sont approuvées, conformément à la pièce-jointe.

Article 8 : Admission en non-valeur

Les admissions en non-valeur présentées par l'Agent comptable sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 9 : Remises gracieuses

Les remises gracieuses présentées par l'Agent comptable sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

Article 10 : Fiches de suivi ou sortie d'inventaire et transfert d'immobilisation

10.1 : Vente

La vente demandée par la Maison des Étudiants (U41) est approuvée, conformément à la pièce-jointe.

10.2 : Mise au rebut

Les demandes de mise au rebut formulées par l'UFR Droit et Sciences sociales (U01), par l'UFR Sciences Humaines et Arts (U06), par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (U12), par l'UT de Poitiers-Niort-Châtellerauld (U20), par la Maison des Étudiants et la DLPI (U41) et par Média Centre Ouest (U54) sont approuvées, conformément aux pièces-jointes.

10.3 : Transfert d'inventaire

Le transfert d'inventaire du SPVR bâtiment B26 vers la DLPI (U41C01) est accordé, conformément à la pièce-jointe.

Article 11 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 13 mars 2020
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS
18. MAR 2020
Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 13 MARS 2020

➤ SUBVENTIONS

- U 01 : UFR Sciences Juridiques et Sociales. Montant 4 600 €
- U 04 : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées. Montant 3 600 €
- U 06 : UFR Sciences Humaines et Arts. Montant 2 239 €
- U 11 : IRIAF. Montant 3 000 €
- U 30 : UFR Médecine et Pharmacie. Montant 400 €
- U 41 : Pôle Vie de CAMPUS FSDIE. Montant 107 385 €

Total : 121 224 €

➤ AIDES PECUNIAIRES

- U 04 : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées. Montant 300 €
- R 80 : Gestion Recherche Montant 3 000 €

Total : 3 300 €

➤ BOURSES DE MOBILITES LONGUES ET AIDE A LA MOBILITE

- U 01 : UFR Sciences Juridiques et Sociales Montant 9 880 €
- U 04 : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées 500 €

Total : 10 380 €

➤ DONNS

- U 01 : UFR Sciences Juridiques et Sociales. Don matériels informatiques
- U30 : UFR Médecine et Pharmacie. Don spécifiques à la Faculté de Médecine et Pharmacie

➤ **DEMANDE DE VALIDATION DES PRIX DU CONCOURS : MA THESE EN 180 SECONDES**

- Demande présentée par le Collège Doctoral

-

➤ **TARIFS ET DEROGATIONS COLLOQUES / HEBERGEMENT**

Tarifs d'inscription à un colloque

- U 01 UFR Sciences Juridiques et Sociales
 - La relocalisation des systèmes alimentaires
 - Les rencontres de Thémis et Sophia
 - La transmission successorale
 - Les racines littéraires du droit administratif
 - La pratique de la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité
 - Droit et magie
 - Facultatis Luris Pictaviensis 2020 : La mort
 - La désobéissance à la Loi à l'époque moderne
 - La ville à l'heure du défi du numérique quels enjeux ?
 - L'enseignement supérieur et la Recherche en question
- U06 UFR Sciences Humaines et Arts
 - 65 ème session des Semaines d'études médiévales
 - Le fait musical religieux : approches croisées, histoire-musicologie

Demande de dérogations aux modalités en vigueur pour hébergement à l'occasion d'un colloque

- U 01 UFR Sciences Juridiques et Sociales
 - Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement d'un colloque « Facultatis Luris Pictaviensis 2020 : La mort »
- U06 UFR Sciences Humaines et Arts.
 - Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement d'un colloque « Séminaire annuel du programme de recherche APPAL »
 - Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement d'un colloque « 65 ème session des Semaines d'études médiévales »

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement d'un colloque Le fait musical religieux : « approches croisées, histoire-musicologie »

➤ TARIFS PRESTATIONS DES UFR

Ajouts

- U 03 : IPAG
- U52 : Maison des Langues

Modifications

- U40 : Pôle FRE / SAFIRE
- U 52 : Maison des Langues

Suppressions

- U52 : Maison des Langues
- U54 : Média Centre Ouest

➤ ADMISSION EN NON VALEUR

- Document fourni par les services de l'Agent Comptable

➤ REMISES GRACIEUSES

- Document fourni par les services de l'Agent Comptable

➤ FICHES DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE ET TRANSFERT D'IMMOBILISATION

- Document fourni par les services de l'Agent Comptable

Conseil d'Administration du 13 MARS 2020

SUBVENTIONS

- U 01 : UFR Sciences Juridiques et Sociales. Montant 4 600 €
- U 04 : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées. Montant 3 600 €
- U 06 : UFR Sciences Humaines et Arts. Montant 2 239 €
- U11 : IRIAF. Montant 3 000 €
- U 30 : UFR Médecine et Pharmacie. Montant 400 €
- U 41 : Pôle Vie de CAMPUS FSDIE. Montant 107 385 €

Total : 121 224 €

Composants	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel en EUROS de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant en EUROS sollicités par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude	Vote du CA
				2017	2018	2019				
U01	Association Promotion AES	Organisation de conférences pour les étudiants d'AES "Quei parcours après la licence" avec la venue de professionnels. Ces conférences ont pour but de montrer les parcours offerts en AES et l'attractivité de la filière		800,00	1 000,00	800,00	800,00	800,00	favorable	
U01	Association Thesa Nostra	Organisation matérielle de manifestations scientifiques et rencontres entre jeunes chercheurs		400,00	500,00	800,00	800,00	800,00	favorable	
U01	Association Partenariat des Publicistes Poitevins (PPP)	Organisation d'événements à caractère scientifique et « récréatif » à destination des étudiants (cycle de conférences, jeux juridiques ludiques...). Promouvoir la filière droit public à tous les niveaux (Licence, Master, Doctorat)					400,00	200,00	favorable	
U01	Association M2 Droit du contentieux international	Participation à deux concours internationaux de plaidoirie : concours Pictet et Rousseau		200,00	250,00		2100,00	0,00	défavorable	
U01	Association Cercle André Tiraqueau	Organisation de deux conférences majeures en Histoire du droit Promotion de l'Histoire du droit, des institutions et des faits sociaux		300,00	400,00	200,00	400,00	200,00	favorable	
U01	Association M2 Droit de l'Aide et de l'Action sociale et des collectivités territoriales (DAAS ASSC)	Organisation d'une journée d'études sur le thème de l'accès aux soins en milieu carcéral				200,00	300,00	200,00	favorable	
U01	Association Sport culture centre universitaire de la charente (SCCUC)	Organisation de Forum des métiers et de cycle de conférences				500,00	500,00	500,00	favorable	
U01	Association Elitir	Organisation d'un voyage d'études pour promouvoir la filière		200,00	250,00	200,00	1500,00	200,00	favorable	
U01	Association de droit rural	Organisation d'événements pour la compréhension des enjeux du monde agricole d'aujourd'hui					300,00	200,00	favorable	
U01	Association des étudiants du Magistère en droit des techniques et de la communication (AEMDTIC)	Organisation d'une journée professionnelle et cérémonie de diffusion des court-métrages réalisés par les élèves de 1ère année du Magistère dans le cadre de leur cursus		350,00	400,00	200,00	400,00	200,00	favorable	
U01	Association du M2 Contrats en droit français et européen	Financer l'organisation d'une cérémonie de remise de diplômes					1000,00	200,00	favorable	
U01	Association des chercheurs pénalistes (Club Meubergeon)	Organisation de trois cycles de conférences en janvier, février et mars			400,00	200,00	200,00	200,00	favorable	
U01	Association des Juristes en urbanisme et construction (AJUC)	Organisation de rencontres avec des professionnels du secteur et d'un colloque sur le thème des smart city		250,00			600,00	200,00	favorable	
U01	Association régionale des étudiants du DJCE	Financement des certificats de spécialité délivrés par l'Université de Montpellier aux étudiants du DJCE			250,00	200,00	1000,00	200,00	favorable	
U01	Association Droit et Justice Pénale (DJP)	Financement d'un séminaire universitaire à la Maison d'Ysieu pour un séminaire de recherche					3000,00	0,00	défavorable	
U01	Association Marcel Pélissier	Organisation matérielle de manifestations scientifiques : cycles de conférences sur l'actualité des propriétés intellectuelles				200,00	400,00	200,00	favorable	
U01	Association du Master II DAP	Promouvoir le master II				300,00	200,00	200,00	favorable	

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel en EUROS de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant en EUROS sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude		Vote du CA
				2017	2018	2019			Avis		
U01	Association ADEST	Organisation d'événements					100,00	100,00		favorable	
TOTAL U01	TOTAL U01	TOTAL U01	TOTAL U01	TOTAL U01	TOTAL U01	TOTAL U01	14351,00	4600,00			
U04	Lycée Pilote Innovant International du Futuroscope (Jainay-Marigny)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Ca ne tient qu'à un fil.	300,00 €	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Lycée Pilote Innovant International du Futuroscope (Jainay-Marigny)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Hand Spinner	300,00 €	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Lycée Polyvalent Nelson Mandela (Poitiers)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : H2O, un carburant de l'avenir ?	300,00 €	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Collège François Rabelais (Poitiers)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Le sucre : un super carburant	300,00 €	300,00	-	-	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Collège François Rabelais (Poitiers)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Sciences et sports	300,00 €	300,00	-	-	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Collège de l'Argentor (Angoulême)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Connaitre les chauves souris pour mieux les protéger.	300,00 €	300,00	-	-	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Collège René Cassin (Challeraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Un moteur écologique.	300,00 €	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Collège René Cassin (Challeraut)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : L'hyperloop.	300,00 €	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Collège Puygrollier (Saint Michel)	Participation au concours régional "Faites de la science 2020" : projet : Une image nature pour alerter sur l'air !	300,00 €	300,00	300,00	300,00	300,00 €	300,00 €		favorable	
U04	Association MICE	Subvention pour l'organisation du Gala CMI	400,00 €	-	450,00	-	400,00 €	400,00 €		favorable	
U04	Association APUS	Subvention pour l'organisation d'un week-end de formation national pour les élus, bénévoles associatifs et étudiants en Sciences	500,00 €	450,00	800,00	240,00	500,00 €	500,00 €		favorable	
TOTAL U04	TOTAL U04	TOTAL U04	TOTAL U02	TOTAL U02	TOTAL U02	TOTAL U02	3 600,00 €	3 600,00 €			
U06	LA TABLE RONDE	Conférences, activités de loisirs, soirées, fonctionnement divers	1 050,00 €	2 500,00	1 350,00	-	650,00 €	650,00 €		favorable	
U06	CASSINI	Laser game inter associations à la MDE	1 500,00 €	1 050,00	500,00	600,00	1 200,00 €	600,00 €		favorable	
U06	PASSAGES	Cafés-débats , soirées, puits à l'effluve de l'association, séances mensuelles de jeux de société	1 030,00 €	1 100,00	950,00	-	1 014,00 €	789,00 €		favorable	

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel en EUROS de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant en EUROS sollicités par l'association	Montant validés par la composante ou le service	Commission d'étude	
				2017	2018	2019			Avis	Vote du CA
U06	JANUA	Journée jeunes chercheurs	1 800,00 €	200,00	200,00	200,00	200,00 €	200,00 €	favorable	
TOTAL U06	TOTAL U06	TOTAL U06	TOTAL U06	TOTAL U06	TOTAL U06	TOTAL U06	3 064,00 €	2 239,00 €		
U11	Association Pré/Risk	Intégration et soutien aux étudiants	1 750,00 €		1 500,00		1 500,00 €	1 500,00 €	favorable	
U11	Association ASTASS	Intégration et soutien aux étudiants	3 550,00 €	1 000,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00 €	1 500,00 €	favorable	
TOTAL U11	TOTAL U11	TOTAL U11	TOTAL U11	TOTAL U11	TOTAL U11	TOTAL U11	3 000,00 €			
U30	Association Personnel	Subvention pour le fonctionnement de l'association	5 900,00 €	400,00	400,00	400,00	400,00 €	400,00 €	favorable	
TOTAL U30	TOTAL U30	TOTAL U30	TOTAL U30	TOTAL U30	TOTAL U30	TOTAL U30	400,00 €	400,00 €		
U41 FSDIE	AFEP	Week end de formation: formation par les pairs pour les associations	2 425,00 €				1 100,00 €	1 100,00 €	Ouverture pour associations d'Angoulême: positif + aspect événement éco-responsable MAIS multiplication des propositions de formations. A l'avenir, imaginer se rapprocher du crous pour une participation financière et de GP pour le lieu	
U41 FSDIE	Association des Etudiants Sage Femme de Poitiers	Atelier théâtre forum: aider les étudiants à mieux gérer les situations délicates lié à leur milieu de travail grâce au théâtre	2 210,00 €				200,00 €	200,00 €	Projet très intéressant et pertinent, serait bien qu'il soit intégré à la formation même	
U41 FSDIE	CREM	Pièce de théâtre "Sous le masque"	2 290,00 €				1 240,00 €	740,00 €	Domage que les porteurs de projets n'aient pas rencontré le CROUS avant la commission	
U41 FSDIE	Le Refuge	Projet théâtre "La Rumeur": travail d'ateliers avec jeunes pour écrire une pièce sur le harcèlement scolaire dû à l'homophobie + aspect prévention avec différents stands	4 240,00 €				2 000,00 €	2 000,00 €	Projet pertinent et répondant à une problématique importante; travail partenarial riche; projet entouré de professionnels	
U41 FSDIE	L'ordre du Vainévé Bihard	6ème semaine estudiantine: faire découvrir les traditions étudiantes de l'UP au travers d'une semaine festive	3 760,00 €				550,00 €	- €	Volet: prévention qu'on pourrait soutenir déjà prit en charge, donc pas de participation de l'UP	
U41 FSDIE	Association des Sénégalais de Poitiers	Soirée culturelle: sensibiliser à la culture africaine et à la diversité culturelle	2 064,00 €				400,00 €	200,00 €	Effort de cohésion avec autres associations à encourager	
U41 FSDIE	Association des Sénégalais de Poitiers	Heberger son prochain, aider les nouveaux étudiants arrivant sur Poitiers à trouver un logement et gérer les démarches administratives	2 766,00 €				400,00 €	- €	Faire passer sur un autre fonds que le FSDIE: CVEC ? / A représenter sur une prochaine commission après avoir retravaillé le projet avec l'ensemble des partenaires Car très pertinent	
U41 FSDIE	Association Génération Bio Santé	Print of Sciences: Festival de vulgarisation scientifique convivial dans différents bars de Poitiers	600,00 €				200,00 €	200,00 €	Projet qui fonctionne très bien et qui a toute sa pertinence à l'échelle de la ville	
U41 FSDIE	PrevRisk	Campus en Festival	4 885,00 €				1 595,00 €	1 595,00 €	Fait que Campus en Festival se délocalise sur les différents sites de l'UP est très positif	
U41 FSDIE	Chorale de l'Université de Poitiers	Projet année 2020	12 650,00 €				4 850,00 €	4 850,00 €	Volonté reconduite de rédiger une convention annuelle entre la chorale et l'UP à hauteur de 7000€	

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel en EUROS de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant en EUROS sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le services	Commission d'étude	Vote du CA
				2017	2018	2019				
U41 FSDIE	ASUP	Convention année 2020	104 800,00 €			46 000,00 €	46 000,00 €	Validé par la commission CVEC		
U41 FSDIE	Handis'UP	Convention année 2020	41 675,00 €			15 000,00 €	15 000,00 €	Validé par la commission CVEC		
U41 FSDIE	Radio Pulsar	Carnaval en Festival	10 000,00 €			5 500,00 €	5 500,00 €	Validé par la commission CVEC		
U41 FSDIE	Radio Pulsar	Convention année 2020	200 000,00 €			16 000,00 €	- €	Validé par la commission CVEC. Position Infirmée par le mail du 28 02 2020 de Romain Quesnel		
U41 FSDIE	AFEV	Convention année 2020: Plateforme de l'engagement	60 410,00 €			30 000,00 €	30 000,00 €			
U41 FSDIE	TOTAL U 41	TOTAL U 41				125 035,00 €	107 365,00 €			
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL				149 460,00 €	121 224,00 €			

Conseil d'Administration du 13 MARS 2020

AIDES PECUNIAIRES

- U 04 : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées. Montant 300 €
- R 80 : Gestion Recherche Montant 3 000 €

Total : 3 300 €

Demande d'aide pécuniaire 2019

CA du 13 mars 2020

L'UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers son accord pour attribuer une aide pécuniaire à **Sélène BONNET-ZAHEDI**, une aide permettant le financement par le CMI Poitiers des frais de séjour à l'Université de Californie de San Diego aux Etats Unis dans le cadre du stage de validation de sa formation L3 CMI Biologie Santé, Physiologie Animale et Neurosciences.

Stage effectué du 22 Avril 2020 au 31 Juillet 2020 soit 101 jours.

NOM	PRENOM	MONTANT
BONNET-ZAHEDI	Sélène	300.00 €
		300.00 €

Le Directeur de l'UFR SFA,
Le 4 Janvier 2020



Thierry CABIOC'H

Sélène BONNET-ZAHEDI
17 Impasse du Cannau
34400, Lunel
07 83 61 37 73
selene.bonnetzahedi@gmail.com

À Poitiers, le 30 Janvier 2020.

Objet : Demande d'aide financière à la réalisation de stage de fin de licence

Pièce jointe : budget prévisionnel

A l'attention des membres de la commission d'attribution des bourses inter-CMI

Mesdames, Messieurs,

Actuellement en troisième année CMI Physiologie Animale et Neurosciences, j'ai vais effectuer mon stage de validation de licence à San Diego aux États Unis, sous la tutelle du Professeur Olivier George. Ce stage d'une durée de 3 mois, se déroulera du 22 Avril au 31 Juillet 2020.

Ce stage représente une réelle opportunité aussi bien pour mon cursus universitaire que pour mon projet personnel. Car mon ambition à terme est de travailler sur les effets des addictions sur le cerveau. Le sujet stage qui porte sur les effets de la consommation aiguë de nicotine sur le métabolisme et la neurocircuité du rat, est tout à fait en accord avec mes objectifs.

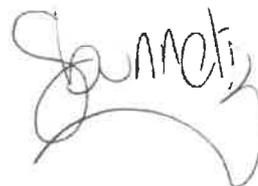
J'ai établi un budget prévisionnel des dépenses qu'engendrerait ce déplacement. Malheureusement mes économies personnels et l'aide que je pourrais recevoir de la part e ma famille ne suffisent pas à les couvrir. C'est pourquoi je sollicite la commission inter-CMI pour une aide financière. Le budget prévisionnel fait ressortir un besoin supplémentaire d'un montant de deux-mille quatre-cents trente-et-un euros (2431,00 €) afin de l'équilibrer.

Avec l'espoir que ma demande aboutisse, je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à ma requête.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie, Mesdames, Messieurs d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux.

Sélène BONNET-ZAHEDI

**Pièces jointes : Budget prévisionnel
Convention de stage
Curriculum vitae**





UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 13 MARS 2020

BOURSES MOBILITES LONGUES ET AIDE A LA MOBILITE

- U 01 : UFR Sciences Juridiques et Sociales Montant 9 880 €
- U 04 : UFR Sciences Fondamentales et Appliquées 500 €

Total : 10 380 €

Bourses mobilité longue 2019/2020

NOM	Prénom	N° étudiant	Lieu	Projet	Dates	Laboratoire	Financement				
							Part laboratoire	Ecole doctorale (GS)	Apport personnel	Aide Fondation accordée	Total
KAO	Wiyao	21409728	Poitiers	Actualisation des travaux, dernières corrections et préparation de la soutenance	25 Janvier 2020 au 25 mars 2020 (2 mois)	ERDP	400	200	470	400	1470
ELKHOURY	Georgio	21510065	Beyrouth	Recherche sur le terrain pour une thèse concernant le statut des réfugiés au Liban.	01/06/2020 au 01/09/2020 (2 mois)	CECOII	500	18		500	1018
NANEH	Alcou Mawunya	21309104	Yaoundé (Cameroun)	Vérifier et acquérir des connaissances complémentaires dans le cadre de nos travaux de thèse à l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) à Yaoundé	2 mois et 6 jours	CECOII	500	500	750	1000	2750
BEKPOLI	Kossi Bakakyem	21308226	Togo, Bénin, Burkina-Faso, Maroc	Effectuer une mobilité dans les pays francophones subsahariens dans le champ de notre recherche doctorale afin d'achever (par la collecte des ouvrages, articles de doctrine, jurisprudences) les différentes parties de la thèse portant sur le droit des fonctions publiques ouest-africaines. Nous approfondirons également les recherches sur les questions de légitimité dans les administrations africaines; l'introduction de la déontologie et les préceptes managériaux dans la gestion administrative des carrières dans une perspective de rédaction d'articles scientifiques.	01/09/2020 au 01/07/2020 (4 mois)	IDP	400	1000	1242	2000	4642

Demande d'aide à la mobilité

2020

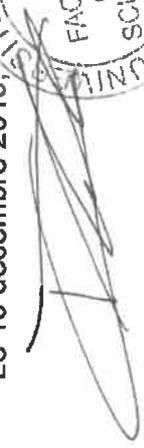
CA du 13 mars 2020

L'UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers son accord pour attribuer une aide à la mobilité, aide permettant le financement des frais de séjour liés au suivi de leur formation à l'étranger

NOM	PRENOM	Université – Destination	MONTANT
MERGNAT	Jean	Université du Québec à Trois Rivières – Canada	500,00€

Le Doyen de l'UFR SFA,

Le 19 décembre 2019,



Thierry CABIOC'H



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 13 MARS 2020

DONS

- U 01 : UFR Sciences Juridiques et Sociales. Don matériels informatiques
- U 30 : UFR Médecine et Pharmacie. Don spécifiques à la Faculté de Médecine et Pharmacie

PROPOSITION DE DON

Conseil d'Administration du 13.03.2020

Le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Université de Poitiers, leur accord pour céder gratuitement 30 ordinateurs (unités centrales et écrans) à l'Association Action pour la Citoyenneté à Madagascar.

La liste de ces biens cédés est annexée à la convention relative à la cession gratuite de matériel informatique par l'Etat



Le Doyen de la Faculté de Droit
et des Sciences Sociales

Didier VEILLON

□ 2, rue Jean Carbonnier
BP 623
86022 -Poitiers cedex

□ 43, place Charles de Gaulle
BP 623
86022 -Poitiers cedex

□ 15, rue Sainte Opportune
BP 623
86022 -Poitiers cedex

**CONVENTION DE CESSIION GRATUITE DE MATERIELS
INFORMATIQUES PAR L'ETAT**

Entre les soussignés :

M. Didier VEILLON, doyen, représentant la Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers, 2 rue Jean Carbonnier, TSA 81100, 86073 Poitiers cedex 09

Ci-après dénommé le service livrancier,

D'une part,

Et

M. RATOVO Andrianavalona Rivo, président de l'association Action pour la citoyenneté à Madagascar (Apc Mada, N° déclaration : W863006184), 42 rue d'Elincourt, 86000 Poitiers

ci-après dénommée l'association cessionnaire,

D'autre part,

Vu les articles L69.1 et A.115 du code du domaine de l'Etat

Vu la circulaire du 1er décembre 2000 relative à la cession gratuite par l'Etat de matériels informatiques sur le fondement des troisième et quatrième alinéas de l'article L. 69-1 du code du domaine de l'Etat

Les articles L. 69-1, A. 115-1 du code du domaine de l'Etat et la circulaire de la secrétaire d'Etat au budget en date du 1er décembre 2000 permettent de consentir des cessions gratuites de matériels informatiques dont les services de l'Etat n'ont plus l'usage au profit des associations caritatives dont les ressources sont affectées à des œuvres d'assistance et notamment à la redistribution gratuite de biens aux personnes les plus défavorisées ainsi qu'aux associations de parents d'élèves et de soutien scolaire.

il a été convenu et arrêté ce qui suit :

La présente convention, établie en application de ces dispositions, a pour objet à la fois de constater la remise au service des domaines des biens désignés ci-après, de procéder à leur cession gratuite au profit de l'association cessionnaire et d'autoriser cette dernière à les enlever sur leur lieu de dépôt.

Cette cession est consentie et acceptée sous les conditions suivantes :

Article 1. Description des biens cédés

Les biens désignés ci-après demeureront sous la garde et la responsabilité du service livrancier jusqu'à leur enlèvement : 30 ordinateurs (unités centrales et écrans).

Article 2. Conditions relatives à la destination des biens cédés

L'association cessionnaire s'engage à n'utiliser les biens cédés que conformément à l'objet prévu par ses statuts.

Elle s'interdit de procéder à la rétrocession, à titre onéreux, des biens cédés, à peine d'être exclue du bénéfice du dispositif ci-avant exposé.

3. Etat des matériels. - Absence de garantie

L'association prend les biens cédés dans l'état où ils se trouvent et s'engage expressément, tant pour son compte que celui de ses ayants cause, à n'exercer aucun recours en garantie contre l'Etat, notamment en cas de dysfonctionnement et, plus généralement, de tout vice, apparent ou caché, défaut de comportement ou de structure que pourraient comporter les matériels ou logiciels alloués.

Pour ce qui concerne les systèmes d'exploitation et logiciels éventuellement transférés, l'association cessionnaire déclare faire son affaire personnelle de la régularité juridique du transfert de ces programmes au profit des personnes défavorisées destinataires des biens cédés et de l'utilisation qui en sera faite par ces derniers. A ce titre, l'association cessionnaire s'engage à vérifier que ces transferts gratuits et utilisations sont autorisés par les auteurs des logiciels et systèmes d'exploitation concernés.

4. Transfert de propriété. - Enlèvement des biens

La présente convention emporte transfert de propriété des biens cédés au profit de l'association cessionnaire et vaut autorisation d'enlèvement par celle-ci sur leur lieu de dépôt tel qu'il est précisé au 1 des présentes.

L'enlèvement de la totalité des biens cédés a lieu sur présentation d'un exemplaire original des présentes au service détenteur et doit être effectué avant le 30/04/2020.

5. Condition résolutoire

Tout manquement aux conditions stipulées dans la présente convention et, notamment, celle relative à l'interdiction de rétrocession à titre onéreux, entraînera sa résolution de plein droit, avec obligation de restitution à l'Etat des biens cédés.

Fait en quatre exemplaires originaux, à Poitiers, le 07/02/2020

Le représentant du service

Livrancier



Le représentant de l'association

cessionnaire



RATOVO A.

Annexe à la convention relative à la cession gratuite de matériels

informatiques du 04/02/2020

-Liste des biens cédés-

30 ordinateurs :

11 x Dell Optiplex 330

8 x Dell Optiplex 380

1 x Dell Optiplex 360

2 Dell Optiplex 780

6 x Dell Opteplex 760

2 x Dell Optiplex 755

L'enlèvement a été effectué le

p/Le représentant du service livrancier

Le Chef du service informatique

Le représentant de l'association

cessionnaire

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB. Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U01	Libellé service ou composante :	UFR DROIT
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don	<input checked="" type="checkbox"/>
		Commentaires :	
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <i>(joindre la déclaration de vol)</i>	<input type="checkbox"/>

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - <i>En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC</i>			
Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
	113643	FMP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113617	3LP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113662	1PP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113621	7LP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113648	2NP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113657	DNP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113620	6LP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113645	HMP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113619	5LP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113637	7MP9Y3J	Dell Optiplex 330
	113664	3PP9Y3J	Dell Optiplex 330
	112164		Dell Optiplex 380
	112166	9T7C35J	Dell Optiplex 380
	112167	DT7C35J	Dell Optiplex 380
	112159		Dell Optiplex 380
	111919		Dell Optiplex 380
	111906		Dell Optiplex 380
	111913		Dell Optiplex 380
	111923		Dell Optiplex 380
	113196	2SHSD4J	Dell Optiplex 360
	110573	D1SVZ4J	Dell Optiplex 780
	110816	C1SVZ4J	Dell Optiplex 780
	112550	89TYJ4J	Dell Optiplex 760
	112551	99TYJ4J	Dell Optiplex 760
	112544	29TYJ4J	Dell Optiplex 760
	112545	39TYJ4J	Dell Optiplex 760
	112553	C9TYJ4J	Dell Optiplex 760
	112547	59TYJ4J	Dell Optiplex 760
	106813		Dell Optiplex 755
	109720		Dell Optiplex 755

COMMENTAIRES :

Fait à :	POITIERS
Le :	06/02/2020
Nom :	LACAZE
Prénom :	FABIEN
Téléphone :	05.49.45.41.13
Signature :	Responsable Administrative
Validation hiérarchique :	 Emmanuel CHEVRIER
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	



Poitiers, le 3 février 2020

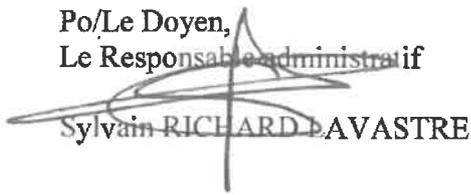
**Extrait du Conseil d'administration
de la faculté de médecine et de pharmacie
du 30 janvier 2020**

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité ~~le~~ ~~don~~ci-dessous au profit
de l'agent comptable de l'université de Poitiers ...

Encaissements dons au 17/12/2019

Versement	Bénéficiaires	Montant
<u>DONS DU CORPS</u>		
Mme HAMON Juliette	M. HAMON GEORGES	1000.00
<u>DONS DU VIVANT</u>		
M. ou Mme GONZALEZ RENE	M. GONZALEZ RENE Mme GONZALEZ RAYMONDE	400.00
<u>DON AU CDC</u>		
Association GRACO		70.00

Po/Le Doyen,
Le Responsable administratif


Sylvain RICHARD L'AVASTRE



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 13 MARS 2020**

**DEMANDE DE VALIDATION DE PRIX
DE CONCOURS**

➤ Demande présentée par le Collège Doctoral de la Faculté de Poitiers

Conseil d'administration

Demande présentée par le Collège Doctoral

Demande de validation des prix du concours Ma thèse en 180 secondes

Le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours Three minute thesis (3MT®) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. En 2013, pour la première fois en Europe, les universités de Liège et de Lorraine ont organisé ce concours et deux lauréats de chacune d'elles ont participé à une finale franco-belge à Québec. En 2014, Poitiers participait pour la première fois à ce concours, en association avec l'Université de Tours.

Pour sa septième participation, c'est dans le cadre du périmètre de la COMUE et notamment avec l'Université de Limoges que sera organisé le concours 2020. C'est l'Université de Poitiers qui pilotera ce projet 2020 pour l'ensemble des partenaires.

Ma thèse en 180 secondes vise à informer le grand public de la richesse et de l'intérêt des recherches scientifiques, tout en développant les compétences communicationnelles des doctorants avec le grand public. Chaque participant présente, en trois minutes, un exposé de vulgarisation en français, clair, concis et convaincant sur sa thèse. Le tout avec l'appui d'une seule diapositive.

La sélection des candidats de Poitiers a lieu le jeudi 20 février 2020 à 18 heures à l'Espace Mendès France de Poitiers. Le jury est composé de chercheurs de l'Université, de journalistes locaux et de représentants d'entreprises partenaires de l'Université, avec le soutien de la Fondation Université de Poitiers, du Collège des Écoles Doctorales et du Réseau des Diplômés. Cinq candidats sont sélectionnés. Ils sont récompensés par plusieurs prix remis par les partenaires du projet (1 000 € pour le premier prix, 600 € pour le deuxième prix, 450 € pour le troisième prix, 250 € pour le quatrième prix et 150 € pour le cinquième prix).

La finale régionale a lieu le 19 mars 2020 à Chasseneuil du Poitou, à l'ENSMA, la demi-finale en avril 2020, la finale nationale en juin 2020. La finale internationale, organisée à l'automne 2020 à Paris, regroupera les lauréats des différents pays participant au concours.

TARIFS ET DEROGATIONS HEBERGEMENTS COLLOQUES

Tarifs d'inscription à un colloque

- U 01 UFR Sciences Juridiques et Sociales (10 demandes)
- U06 UFR Sciences Humaines et Arts (2 demandes)

Demande de dérogations aux modalités en vigueur pour hébergement à l'occasion d'un colloque

- U 01 UFR Sciences Juridiques et Sociales (1 demande)
- U06 UFR Sciences Humaines et Arts (3 demandes)

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LA RELOCALISATION DES SYSTEMES ALIMENTAIRES : UN DEFI POUR LE DROIT
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	11-mars-20
---------------------	------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
ATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CECOJI

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Professionnels , extérieurs
Tarif TTC :	40 €
dont TVA :	6.67 €

Catégorie de participants :	Gratuit pour les Universitaires, les étudiants et les membres de l'AFDR Centre-Ouest
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LES RENCONTRES DE THEMIS ET SOPHIA 1ère ED : NORMATIVITE ET LEGITIMITE
DATES DU COLLOQUE :	19-mars-20
R SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
E SUPPORT DU COLLOQUE :	ERDP

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif Unique
Tarif TTC :	62 €
dont TVA :	10.33 €
Catégorie de participants :	Gratuit pour les Universitaires, les étudiants et les membres de l'AFDR Centre -Ouest
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LA TRANSMISSION SUCCESSORALE, QUESTIONS CONTEMPORAINES
DATES DU COLLOQUE :	27-mars-20
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
RE SUPPORT DU COLLOQUE :	ERDP

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Professionnels , extérieurs
Tarif TTC :	30 €
dont TVA :	5.00 €
Catégorie de participants :	Gratuit pour les Universitaires et les étudiants
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	
Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LES RACINES LITTERAIRES DU DROIT ADMINISTRATIF
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	27-mars-20
---------------------	------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
INSTITUT SUPPORT DU COLLOQUE :	Institut de Droit Privé

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Professionnels , extérieurs
Tarif TTC :	50 €
dont TVA :	8.33 €

Catégorie de participants :	Gratuit pour les Universitaires et les étudiants
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LA PRATIQUE DE LA COMPARUTION SUR RECONNAISSANCE PREALABLE DE CULPABILITE (CRPC)
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	10-avr-20
---------------------	-----------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
PLATEAU SUPPORT DU COLLOQUE :	ISC EPRED

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif Unique
Tarif TTC :	20 €
dont TVA :	3.33 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	DROIT ET MAGIE
------------------------	-----------------------

DATES DU COLLOQUE :	05-juin-20
---------------------	------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IDP

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif Unique
Tarif TTC :	60 €
dont TVA :	10.00 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	UNIVERSITE D'ÉTÉ : FACULTATIS LURIS PICTAVIENSIS 2020 : LA MORT
------------------------	--

DATES DU COLLOQUE :	du 29-juin2020 au 03 juillet 2020
---------------------	-----------------------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
COORDONATEUR DU COLLOQUE :	Tous les Labos

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE (sans hébergement)
Tarif TTC :	15€/semaine
dont TVA :	2.50 €

Catégorie de participants :	Etudiants hors Université Poitiers(hébergement compris)
Tarif TTC :	115€/semaine
dont TVA :	19.17 €

Catégorie de participants :	non étudiants- hors validation au titre de la formation continue
Tarif TTC :	30€/jour
dont TVA :	5 €

Catégorie de participants :	non étudiants- hors validation au titre de la formation continue
Tarif TTC :	100€/semaine
dont TVA :	16.67 €

Catégorie de participants :	Professionnels juniors(validation au titre de la formation continue)
Tarif TTC :	70€/jour
dont TVA :	11.67 €

Catégorie de participants :	Professionnels juniors(validation au titre de la formation continue)
Tarif TTC :	250€/semaine
dont TVA :	41.67 €

Catégorie de participants :	Professionnels seniors(validation au titre de la formation continue)
Tarif TTC :	90€/jour
dont TVA :	15.00 €

Catégorie de participants :	Professionnels seniors(validation au titre de la formation continue)
Tarif TTC :	350€/jour
dont TVA :	58.33 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LA DESOBEISSANCE A LA LOI A L'EPOQUE MODERNE (XVIème -XVIIIème siècle)
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	3 et 4 - sept-2020
---------------------	--------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
---------------------------	--------------------------------

RATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	IHD
-------------------------------	-----

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif Unique
Tarif TTC :	50 €
dont TVA :	8.33 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	LA VILLE A L'HEURE DU DEFI DU NUMERIQUE, QUELS ENJEUX?
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	10-sept-20
---------------------	------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	IDP

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tarif Unique
Tarif TTC :	60 €
dont TVA :	10.00 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	L'Enseignement Supérieur et la Recherche en question : regards croisés des sciences sociales
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	22-23 juin 2020
---------------------	-----------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Sciences économiques
---------------------------	----------------------

LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CRIEF
-----------------------------------	-------

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Tous
Tarif TTC :	90 €
dont TVA :	15 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 mars 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	65 ème session des Semaines d'études médiévales
DATES DU COLLOQUE :	15 juin 2020 au 27 juin 2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Sciences Humaines et Arts
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Centre d'études supérieures de civilisation médiévale UMR 7302

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Semaines avec hébergement CROUS, 12 nuits
Tarif TTC :	150 €
dont TVA :	25,00 €
Catégorie de participants :	Semaines avec hébergement CROUS, option 19 nuits
Tarif TTC :	300 €
dont TVA :	50,00 €
Catégorie de participants :	Semaines sans hébergement
Tarif TTC :	35 €
dont TVA :	5,83 €
Catégorie de participants :	Auditeur libre, la journée
Tarif TTC :	15,00 €
dont TVA :	2,50 €
Catégorie de participants :	Auditeur libre, forfait 3 journées
Tarif TTC :	40,00 €
dont TVA :	6,67 €
Catégorie de participants :	Excursion dimanche 21 juin
Tarif TTC :	75 €
dont TVA :	12,50 €
Catégorie de participants :	Excursion mercredi 24 juin
Tarif TTC :	35 €
dont TVA :	5,83 €

UNIVERSITE DE POITIERS
VOTE DE TARIFS D'INSCRIPTION A UN COLLOQUE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 mars 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	Le fait musical religieux : approches croisées, histoire-musicologie
------------------------	---

DATES DU COLLOQUE :	3-5 décembre (midi) 2020
---------------------	--------------------------

UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CRIHAM

TARIFS D'INSCRIPTION

Catégorie de participants :	Orateurs
Tarif TTC :	5 €
dont TVA :	0,83 €

Catégorie de participants :	Public
Tarif TTC :	5 €
dont TVA :	0,83 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	0,00 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	0,00 €

Catégorie de participants :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	0,00 €

Autre (à préciser) :	
Tarif TTC :	
dont TVA :	0,00 €

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	UNIVERSITE D'ÉTÉ : FACULTATIS LURIS PICTAVIENSIS 2020 : LA MORT
DATES DU COLLOQUE :	du 29-juin-2020 au 03 juillet 2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR Droit et Sciences Sociales
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Tous les Labos

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire du marché :	Hébergement de groupe
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	CROUS POITIERS (Pôle hébergement centre ville)
Nombre de personnes hébergées :	30
Nombre de nuitées :	4
Coût d'une nuitée (nuit + petit-déjeuner) :	24.12 €
Coût total :	2 894.40 €

Dans le cadre de l'Université d'été 2020 " Facultatis Luris Pictaviensis 2020 : La mort", pour assurer un hébergement de groupe il est demandé l'autorisation du

Conseil d'Administration la possibilité d'avoir recours à la réservation de chambre 3F de plus de 14 m2 (étudiant) pour 4 nuitées pour 30 personnes soit :

$$120 \text{ nuitées} \times 24.12\text{€} = 2894.40\text{€}$$

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 mars 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	Séminaire annuel du programme de recherche APPAL
DATES DU COLLOQUE :	11-12/05/2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	RURALITES

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire du marché :	Prestation complète indisponible au marché (journée d'étude, visites, hébergement et restauration, devis en pj)
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	HOTEL THE ORIGINALS LE PIGEONNIER DU PERRON (86530 Availles en Châtelleraut)
Nombre de personnes hébergées :	20 personnes
Nombre de nuitées :	1 nuitée
Coût d'une nuitée (nuit + petit-déjeuner) :	91,68 €
Coût total :	1 833,60 €

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 mars 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	65 ème session des Semaines d'études médiévales
DATES DU COLLOQUE :	15 juin 2020 au 27 juin 2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	Sciences Humaines et Arts
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	Centre d'études supérieures de civilisation médiévale

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire du marché FCM Travel :	Accueil de 25 stagiaires pendant 12 jours en résidence universitaire (chambre individuelle avec sanitaires et réfrigérateur individuels) et utilisation des cuisines collectives. Coût forfaitaire de 151,50 € par personne pour 12 jours, certains stagiaires pourront rester une semaine supplémentaire, soit 19 jours pour un coût de 303 € par stagiaire.
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	CROUS - Cité Roche d'argent - 1, rue Roche d'Argent - BP 607 - 86022 Poitiers cedex
Nombre de personnes hébergées :	Prévision : 25 personnes maximum
Nombre de nuitées :	12 nuits ou 19 nuits X nombre de stagiaires
Coût d'une nuitée : forfait 12 jours/personne (nuit + utilisation cuisine collective) :	151,50 €
Coût d'une nuitée : forfait 19 jours/personne (nuit + utilisation cuisine collective) :	303 €
Prestation complémentaire :	
Coût total (hors nettoyage cuisine) 25 stagiaires:	entre 3 787,50 € et 7 575,00 €

UNIVERSITE DE POITIERS

DEMANDE DE DEROGATION AUX MODALITES EN VIGUEUR POUR L'HEBERGEMENT A L'OCCASION D'UN COLLOQUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2020

INTITULE DU COLLOQUE :	Le fait musical religieux : approches croisées, histoire-musicologie
DATES DU COLLOQUE :	3-5 décembre (midi) 2020
UFR SUPPORT DU COLLOQUE :	UFR SHA
LABORATOIRE SUPPORT DU COLLOQUE :	CRIHAM

Demande de dérogation aux modalités en vigueur pour l'hébergement

Motif de non-réservation auprès de l'hôtel titulaire du marché :	Le colloque se déroule à l'Abbaye-aux-Dames de Saintes- La Cité Musicale, notre partenaire privilégié aussi bien du point de vue de la recherche que de l'enseignement en master. La Cité musicale propose des logements à des prix très avantageux. Leur situation au coeur de l'Abbaye simplifie considérablement le déroulement du colloque.
Hôtel auprès duquel est faite la réservation :	Abbaye-aux-Dames de Saintes- La Cité Musicale
Nombre de personnes hébergées :	25
Nombre de nuitées :	50
Coût d'une nuitée (nuit + petit-déjeuner) :	55 €
Coût total :	2 750 €

TARIFS PRESTATIONS DES UFR

➤ **Ajouts**

- U 03 : IPAG
- U 52 : Maison des Langues
- U 54 : Média Centre Ouest

➤ **Modifications**

- U 40 : Pôle FRE / SAFIRE
- U 52 : Maison des Langues

➤ **Suppressions**

- U 40 : Pôle FRE / Safire
- U 52 : Maison des Langues
- U 54 : Média Centre Ouest

UFR	Adopté au CA du	Add/Suppl/Modif A/S/M*	Type d'activité	Nature	Détail	UB Métrés		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérégistrations
						Présentations Itinères	Hors Présentations Itinères	H.T (Montant Titre)	Taux de TVA	TTC (Montant Versé)	
U03		A	FORMATION	Master 1 administration publique à distance	Journées de regroupement sans suivi de mémoire (redoublant)		180,00			0,00	
U03		A	FORMATION	Master 2 administration publique à distance	Journées de regroupement sans suivi de mémoire (redoublant)		200,00			0,00	
U52		A	FORMATION	CELPE BRAS certification en langue portugaise (Brésil)	frs d'inscription pour les candidats UP	60,00					
U52		A	FORMATION	VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour demandeurs d'emploi		160,00			0,00	
U52		A	FORMATION	VESPERALES	semestre 30h00 + 2 entretiens de suivi individualisés pour demandeurs d'emploi		300,00			0,00	
U52		A	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour les demandeurs d'emploi		9,00				
U52		A	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	5 séances en complément pour demandeurs d'emploi		45,00				
U52		A	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 10 séances pour demandeurs d'emploi		90,00				
U52		A	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 20 séances pour demandeurs d'emploi		180,00				
U52		A	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	20 séances + 2 entretiens conseils pour demandeurs d'emploi	100,00	65,00			0,00	
U52		A	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	10 séances pour demandeurs d'emploi	60,00	35,00			0,00	
U52		A	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	5 séances en complément pour demandeurs d'emploi	30,00	20,00			0,00	
U54	13/03/2020	A	FORMATION	Préparation distancielle concours	Individuels	400,00	400,00			0,00	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Suppl/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères				ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérégations
						Préstations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)			
U40	20/12/2019	M	FORMATION	Candidats à la validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pris en charge dans le cadre d'un congé VAE	Coûts induits par l'accompagnement réalisé pour la construction du dossier et l'examen de la demande par le jury compétent		1 600,00 €					0,00	Hors droits d'inscription
U40	20/12/2019	M	FORMATION	Post Jury VAE Licence (3h) et Master (5h) d'accompagnement maximum	par heure		41,41 €					0,00	
U40	20/12/2019	M	FORMATION	Post Jury VAE Licence (3h) et Master (5h) d'accompagnement maximum	Forfait administratif		150,00 €					0,00	Le devis comprend les 3 tarifs
U40	20/12/2019	M	FORMATION	Post Jury VAE Licence (3h) et Master (5h) d'accompagnement maximum	Temps de conseil		80,00 €					0,00	
U40	20/12/2019	M	FORMATION	Personnes en reprise d'études sans financement mais bénéficiant d'un accompagnement et suivi administratif	Tarif d'auto-financement pour frais de gestion		500,00 €					0,00	
U52		M		CELPE BRAS certification en langue portugaise (Bresil)	frais d'inscription pour les candidats hors UP		120,00	100,00	20,00%			120,00	
U52		M	FORMATION	VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour étudiants		150,00						
U52		M	FORMATION	VESPERALES	semestre 19h30 + 1 entretien de suivi individualisé pour étudiants		280,00						
U52		M	FORMATION	VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour étudiants		280,00						
U52		M	FORMATION	VESPERALES	année 39h00 + 2 entretiens de suivi individualisé pour étudiants		550,00					0,00	
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour étudiants		8,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte 1 séance en complément pour individus		13,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 20 séances pour étudiants		140,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 20 séances pour individus		240,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 10 séances pour étudiants		80,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 10 séances pour individus		130,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	5 séances en complément pour étudiants		40,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	6 séances en complément pour individus		65,00						
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 26 séances pour personnels de l'Université	180,00							

UFR	Adopté au CA du	Acti/Supp/Modif A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérégations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	5 séances en complément formation professionnelle pour personnels de l'Université		90,00				
U52		M	FORMATION	Ateliers d'interaction Orale	Carte initiale de 13 séances pour personnels de l'Université	90,00				0,00	
U52		M	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	20 séances + 2 entretiens conseils pour étudiants	90,00	90,00			0,00	
U52		M	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	10 séances pour étudiants	50,00	50,00			0,00	
U52		M	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	5 séances en complément pour étudiants	25,00	25,00			0,00	
U52		M	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	20 séances + 2 entretiens conseils pour individuels	160,00	160,00			0,00	
U52		M	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	10 séances pour individuels	90,00	90,00			0,00	
U52+A12:L2 9		M	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	carte de 20 séances + 2 entretiens conseil pour personnels de l'Université	90,00				0,00	

UFR	Adopté au CA du	Addi/Supp/ Modif. A / S / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Tiré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U40	20/12/2019	S	FORMATION	Candidats à la validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pris en charge ou non pris en charge dans le cadre d'un congé VAE	Tarifs fixés de 800 euros à 1 600 euros selon une grille tarifaire (commission de demandes d'exonération pour les personnes n'ayant pas obtenu de financement ou un financement partiel)		Entre 800 € et 1600 € selon commission d'exonération			0,00	
U52		S	Formation	Apprentissage en autonomie guidée	carte de 30 séances + 3 entretiens conseil pour personnels de l'Université	110	110				
U52		S	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	30 séances + 3 entretiens formation professionnelle	300,00	300,00			0,00	
U52		S	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	30 séances + 3 entretiens conseils pour étudiants et demandeurs d'emploi	90,00	90,00			0,00	
U52		S	FORMATION	Apprentissage en autonomie guidée	30 séances + 3 entretiens conseils pour individuels	200,00	200,00			0,00	
U54	13/03/2020	S	PRESTATIONS	Vente de cartes	50 photocopies	3,05	3,05			0,00	
U54	13/03/2020	S	PRESTATIONS	Vente de cartes	100 photocopies	6,10	6,10			0,00	
U54	13/03/2020	S	PRESTATIONS	Vente de cartes	200 photocopies	12,20	12,20			0,00	

Conseil d'Administration du 13 MARS 2020

ADMISSION EN NON VALEUR

- Document fourni par les services de l'Agent Comptable
(U00, U04, U07, U09, U65, U67, U70, U80)

ADMISSION EN NON VALEUR

UB	Nom et adresse du créancier	Recette n°	Date	N° Tiers	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U07	DOSSIER 2020-004	facture 24007905 et solde facture 240007640	20/01/2016	Divers U07	1 832,00 €	les relances ont été envoyées régulièrement, le dossier a été confié en 2019 à un huissier pour le recouvrement. L'huissier nous a informé qu'il n'a pas pu signifier l'acte, le nom ne figure pas sur les boîtes aux lettres. Un résident a déclaré que l'intéressé a déménagé depuis quelques mois. Avis favorable
U 00	DOSSIER 2020-005	Droits Universitaires	19/09/2018	IMPAYES	3 111,50 €	Des relances ont été envoyées régulièrement sans résultat. Voir décision du CA du 21/09/2012 de non poursuite pour les droits universitaires. Avis favorable
U 00	DOSSIER 2020-006	Cotisations salariales	07/05/2020	RAFP 18	384,57 €	Diverses créances inférieures à 30 €. Vu la décision du 19/03/2012 l'université de Poitiers m'émets aucun ordre de reversement pour les créances inférieures à 30 €. Avis favorable
U09	DOSSIER 2020-007	Facture 240009554	12/05/2017	DiverU09	2 320,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. La Saisie à tiers détenteur (SATD) n'a pas pu être faite car les recherches d'informations sont restées infructueuses. Le dossier a été confié à l'huissier en 2019. L'huissier nous a informé que le créancier avait changé d'adresse sans autre information. Avis favorable
U 67	DOSSIER 2020-008	Facture 210021165	19/12/2016	DIVERU67	168,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. Dernière échéance du contrat d'accompagnement de VAE, vu la décision du 21/09/2012, pas de poursuite pour les créances étudiants inférieures à 200 €. Avis favorable
U 07	DOSSIER 2020-009	Facture 240007647 et 240007911	25/01/2016	Divers U07	2 466,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un étudiant hors france risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Le dernier courrier recommandé est resté sans suite. Pas assez d'informations concernant le créancier pour effectuer des poursuites complémentaires. Avis favorable
U65	DOSSIER 2020-010	Ordre de reversement paiement Bourse Eramus	17/05/2019	Frs 5057461	32,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. Vu la décision du 21/09/2012, pas de poursuite pour les créances étudiants inférieures à 200 €. Avis favorable
u09	DOSSIER 2020-011	Ordre de reversement paiement effectué à tort	16/03/2016	clt 7196	259,70 €	Les relances sont restées sans suite. Il y a eu un changement de propriétaire tout en conservant l'enseigne. Nous n'avons aucun renseignement sur l'ancien propriétaire de la société. Aucune poursuite ne peut donc être engagée. Avis favorable
U65	DOSSIER 2020-012	Facture 210022095	11/04/2017	clt5001200	4,54 €	Diverses créances inférieures à 30 €. Vu la décision du 19/03/2012 l'université de Poitiers m'émets aucun ordre de reversement pour les créances inférieures à 30 €. Avis favorable

u80	DOSSIER 2020-013	Facture 210012503 et 210020009	13/02/2014	clt 2417	170,00 €	Les relances sont restées sans suite. Les poursuites à l'encontre d'un client hors France risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Le montant de la créance n'est pas assez important pour poursuivre. Avis favorable
U80	DOSSIER 2020-014	Facture 210018655, 210018801 et 210020008	11/02/2016	clt 1481	504,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement, l'entreprise nous a informé qu'elle a rencontré des difficultés financières. Les relances sont restées sans résultat. Les poursuites à l'encontre d'un client hors France risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Avis favorable
U04	DOSSIER 2020-015	Facture 210013358	27/06/2014	clt2571	9 900,00 €	Contrat de recherche de 2011 avec une école à Casablanca au Maroc. Un avenant à la convention a été signé. Les relances ont été envoyées régulièrement. C'est la dernière facture concernant la convention qui n'a pas été honorée. Les poursuites à l'encontre d'un établissement étranger risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Je propose une admission en non valeur.
U70	DOSSIER 2020-016	Ordre de reversement trop perçu	09/11/2011	clt 5000431	2 043,40 €	les relances ont été envoyées régulièrement, le dossier a été confié à un huissier en décembre 2013 pour le recouvrement. L'huissier nous a informé qu'un dossier de surendettement était constitué. Le tribunal d'instance a procédé à la saisie sur retraite et a procédé à la répartition entre les différents créanciers. Fin 2019 le tribunal d'instance de Poitiers nous a informé du décès du débiteur.
u67	DOSSIER 2020-017	Facture 210022501	27/06/2017	cltDiveru67	1 100,00 €	les relances ont été envoyées régulièrement, le recouvrement amiable se révélant infructueux. Suite à l'avis défavorable de poursuite, le dossier n'a pas été confié à un huissier pour le recouvrement. Je propose une admission en non valeur
u70	DOSSIER 2020-018	Ordre de reversement trop perçu	31/03/2015	frs5037660	935,64 €	les relances ont été envoyées régulièrement, le dossier a été confié à un huissier pour le recouvrement. L'huissier nous a informé qu'un dossier de surendettement était constitué. Par ordonnance du 10/09/2018, le tribunal a décidé un effacement de toutes les dettes.
u70	DOSSIER 2020-019	Ordre de reversement trop perçu	22/09/2017	frs5016388	109,76 €	Les relances ont été envoyées régulièrement, les courriers sont revenus avec le motif pli refusé par le destinataire . Une première Saisie Administrative à Tiers Détenteur (SATD) a été effectuée en mars 2019 sur les comptes bancaires du débiteur et une 2nde en novembre 2019. Le solde des comptes étant nul, nous n'avons pas pu récupérer la somme de 109,76 €. Vu le faible montant, cela ne permet pas le recours à l'huissier, je propose une admission en non valeur.
u70	DOSSIER 2020-020	Ordre de reversement trop perçu	11/12/2014	5036221	26,17 €	Les relances ont été envoyées régulièrement, un échéancier a été accordé pour une dette de 496,17 €. Le solde n'a jamais été régularisé. Vu le faible montant, cela ne permet pas le recours à l'huissier, je propose une admission en non valeur.
U70	DOSSIER 2020-021	Ordre de reversement trop perçu	21/05/2019	5055451	52,38 €	Les relances ont été envoyées régulièrement, les courriers sont revenus avec le motif pli refusé par le destinataire . Une première Saisie Administrative à Tiers Détenteur (SATD) a été effectuée en septembre 2019 sur les comptes bancaires du débiteur et une 2nde le 02 décembre 2019. Le solde des comptes étant nul, nous n'avons pas pu récupérer la somme de 52,38 €. Vu le faible montant, cela ne permet pas le recours à l'huissier, je propose une admission en non valeur.

U70	DOSSIER 2020-022	Ordre de reversement trop perçu	28/08/2018	5054908	161,19 €	Les relances ont été envoyées régulièrement et elles sont restées sans résultat . Une première Saisie Administrative à Tiers Détenteur (SATD) a été effectuée en mai 2019 sur les comptes bancaires du débiteur et une 2nde le 12/09/2019 et le 02/12/2019. Le solde des comptes étant nul, nous n'avons pas pu récupérer la somme de 161,19 €. Vu le faible montant, cela ne permet pas le recours à l'huissier, je propose une admission en non valeur.
u07	DOSSIER 2020-023	facture 24007577 et 240006967	30/11/2015	Divers U07	1 997,05 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. La dernière relance avant poursuite a été envoyée le 13/10/2017. Cette dette concerne un abandon de la formation. Le dossier a été confié à l'huissier, le juge avait demandé un complément d'information et a rejeté l'ordonnance vu l'ancienneté des factures. Il faudrait un jugement de fond en attendant les 2 parties, cela risque d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Je propose une admission en non valeur.
u70	DOSSIER 2020-024	Ordre de reversement trop perçu + remboursement de prêt	04/05/2015	clt 5000141 / frs 5035755	1 309,39 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. Une retenue sur le salaire a permis de récupérer 397,98 €. Ensuite nous avons reçu un courrier de la Banque de France nous informant qu'un dossier de surendettement avait été constitué. La commission a préconisé l'effacement des dettes. Récemment, nous venons d'apprendre le décès du débiteur. Je propose une admission en non valeur.
u70	DOSSIER 2020-025	Cotisations salariales	27/06/2016	RAFP15	51,14 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. Vu le faible montant, cela ne permet pas le recours à l'huissier, je propose une admission en non valeur.
u07	DOSSIER 2020-026	Formation à distance 2015/2016	15/12/2016	clt 7641	2 338,90 €	Les relances sont restées sans suite. Cette dette concerne une formation à distance qui a été abandonnée. Les poursuites à l'encontre d'un client à l'étranger risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Je propose une admission en non valeur.
u07	DOSSIER 2020-027	Formation à distance 2015/2016	16/12/2016	clt 7640	2 338,90 €	Les relances sont restées sans suite. Cette dette concerne une formation à distance qui a été abandonnée. Les poursuites à l'encontre d'un client à l'étranger risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Je propose une admission en non valeur.
u07	DOSSIER 2020-028	Formation à distance 2015/2016	16/12/2016	clt 7633	1 933,00 €	Les relances sont restées sans suite. Cette dette concerne une formation à distance qui a été abandonnée. Les poursuites à l'encontre d'un client à l'étranger risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Je propose une admission en non valeur.
U80	DOSSIER 2020-029	Facture 210022459	26/06/2017	clt 1066	216,00 €	Les relances sont restées sans suite. Vu le faible montant , les poursuites à l'encontre d'un client à l'étranger risquent d'engendrer des frais supplémentaires à l'établissement. Je propose une admission en non valeur.
U67	DOSSIER 2020-030	Factures 210020806 et 210022488	26/06/2017	Clt DiversU67	300,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement, il s'agit un contrat de reprise d'études, Nous n'avons pas assez d'informations pour lancer la procédure au contentieux. Je propose une admission en non valeur.

U67	DOSSIER 2020-031	Facture 210019096	17/03/2016	Clit DiversU67	100,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement, il y a eu un échéancier de mis en place qui a permis de le versement de 100 €. Le solde de la facture n'a pas honoré. Vu la décision du 21/09/2012, pas de poursuite pour les créances étudiants inférieures à 200 €. Avis favorable
U67	DOSSIER 2020-032	facture 210019960	29/06/2016	Clit DiversU67	150,00 €	Les relances ont été envoyées régulièrement. Les courriers sont revenus destinataire inconnu à l'adresse indiquée, vu la décision du 21/09/2012, pas de poursuite pour les créances étudiants inférieures à 200 €. Je propose une admission en non valeur.



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 13 MARS 2020**

REMISES GRACIEUSES

- Document fourni par les services de l'Agent Comptable (U41 et U70)

REMISE GRACIEUSE

UB	Nom et adresse du créancier	Recette n°	Date	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U41	DOSSIER N°2020-01	210031018	21/11/2019	3 000,00 €	Demande de remise gracieuse de 3000 € sur un total facturé de 15 000 €. En effet, des travaux de réhabilitation du bâtiment C3 ont eu des impacts sur les résidents. Le créancier demande une réduction exceptionnelle du loyer du 2ème semestre 2019. Avis favorable
U70	DOSSIER N°2020-02	Trop perçu	15/01/2020	235,76 €	L'intéressée demande une remise gracieuse après avoir reçu des relances régulières. L'agent est sans emploi, situation financière difficile. Avis favorable

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du

Avis

FICHES DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE ET TRANSFERT D'IMMOBILISATION

➤ Document fourni par les services de l'Agent Comptable

- Vente : U41 : Maison des Etudiants
- Mise au rebut : U54 : Média Centre Ouest,
U41 : Maison des Etudiants et DLPI,
U20 : IUT Poitiers,
U06 : Sciences Humaines et Arts,
U01 : UFR Droit,
U12 INSPE
- Transfert d'inventaire : SPVR bat B26 vers U41C01 DLPI

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :		Libellé service ou composante :	Maison des étudiants
Complément d'information :		Console lumière congo KID	

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

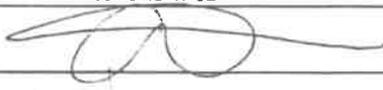
CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>
Commentaires : Courrier de proposition d'achat joint			
Vente	<input checked="" type="checkbox"/>	Vol (joindre la déclaration de vol)	<input type="checkbox"/>

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	122205		Console lumière congo kid

COMMENTAIRES :
Vente de la console lumière suite au renouvellement du matériel

Fait à :	Poitiers
Le :	10/10/2020
Nom :	Magnant
Prénom :	Céline
Téléphone :	05 49 45 47 82
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

Direction de la logistique et du patrimoine immobilier

Pôle Direction

U41

Véhicules à présenter au Conseil d'Administration du 13 mars 2020 pour leur mise à la réforme

immo 106 117

Immatriculation	Ex Immat	Composante	Marque	Modèle	Classification	1° Mise en circ
DD-256-CC		SFA	RENAULT	CLIO	TOURISME	11/01/1996

Poitiers, le 20-janv-20

Le Directeur de la DLPI,

Lion ~~Division~~ de la Logistique et du
Patrimoine Immobilier
Directeur Adjoint
Responsable Service Gestion Patrimoine

Eric GUILBAUD

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U01	Libellé service ou composante :	UFR DROIT
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):
		Localisation future (code):
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE				
Mise au rebut	<input checked="" type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>	Commentaires :
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol	<input type="checkbox"/>	
			(joindre la déclaration de vol)	

- Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :
- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
 - Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
 - Cas de don : Convention de cession gratuite
 - Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC				
Société	N° Immobilisation	N° de série		Description du bien
1010	113175	FQH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113180	2RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113184	6RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113179	1RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113171	9QH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113194	JRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113176	GQH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113172	BQH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113195	1SH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113189	CRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113188	BRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113181	3RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113193	HRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113190	DRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113178	JQH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	112413	H77NG4J		Dell Optiplex 360MT
1010	113183	5RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113191	FRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113170	8QH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113185	7RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113192	GRH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113187	9RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113174	D6QH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113173	CQH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113168	6QH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113177	HQH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113169	7QH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113186	8RH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	113197	3SH5D4J		Dell Optiplex 360DT
1010	112548	69TYJ4J		Dell Optiplex 760SF
1010	108619			Dell Optiplex 760SF
1010	113610			Dell Optiplex

COMMENTAIRES :

Fait à :	POITIERS
Le :	04/02/2020
Nom :	LACAZE
Prénom :	FABIEN
Téléphone :	05 49 45 41 13
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

SORTIES INVENTAIRE MOBILISATIONS

U12 INSPÉ

CA du 13/03/2020

Société	Immo	Désignation de l'immobilisation	Désignation de l'immobilisation (2)	Catégorie	Mise service	Numéro d'inventaire	Date Inv	Cods inventaire	Commentaire	Nombre de	Four	Designation	Contre	Divisio	Localisatio	Local	Centre	Domaine	Fond	Marque	Utilisateur dédié
											Commande	fournisseur	coût	n	n	n	financier	fonction	n		
1010	104705	SCIE AUBREAN VOLANT 200MM		BE000021	31/12/2007	128546	30/09/2013			29165	ESPECC01	29177	ESPECC01	SITE 79	TECHNIQUE NA	NA	CENTAURO C	NA	NA	ATELIER	ATELIER
1010	104706	SCIE AUBREAN VOLANT 200MM		BE000021	31/12/2007	128546	30/09/2013			29177	ESPECC01	29177	ESPECC01	SITE 79	TECHNIQUE NA	NA	CENTAURO C	NA	NA	ATELIER	ATELIER
1010	104708	COFFRE FORK BLANDE		BE000009	31/12/1994	123845	30/09/2013			29378	ESPECC01	29378	ESPECC01	SITE 79	TECHNIQUE NA	NA	DECAVEUX	NA	NA	SALLE 111	SALLE 111
1010	104709	LAVE LINGE ELECTROLUX LINCOLN		BE000021	31/12/1994	DEN-018685	30/09/2013		3000	29185	ESPECC01	29185	ESPECC01	SITE 79	TECHNIQUE NA	NA		NA	NA	LINGERIE	LINGERIE
1010	104704	CHEVAL DE SAUT ECOA1		BE000021	31/12/1998	10897	30/09/2013	2047		29134	ESPECC01	29134	ESPECC01	SITE 17	TECHNIQUE NA	NA		NA	NA		
1010	119691	LOT 144 FAUTEUILS BOIS		BH000014	31/12/2005	DEN-037716	30/09/2013			23860	ESPECC01	23860	ESPECC01	SITE 79	TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA	ESPE SITE 79 AMPH	ESPE SITE 79 AMPH
1010	106542	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-003754	30/09/2013			23850	ESPECC01	23850	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106543	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-003750	30/09/2013			23851	ESPECC01	23851	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106544	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005187	30/09/2013			23852	ESPECC01	23852	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106545	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005200	30/09/2013			23853	ESPECC01	23853	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106546	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005206	30/09/2013			23854	ESPECC01	23854	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106547	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005232	30/09/2013			23855	ESPECC01	23855	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106548	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005257	30/09/2013			23857	ESPECC01	23857	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106549	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005263	30/09/2013			23858	ESPECC01	23858	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106550	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005369	30/09/2013			23860	ESPECC01	23860	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106551	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-005482	30/09/2013			23861	ESPECC01	23861	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106552	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-006467	30/09/2013			23862	ESPECC01	23862	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106554	VIDEOPROJECTEUR EPSON		BH000008	31/12/2007	DEN-008472	30/09/2013			23867	ESPECC01	23867	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106556	VISIOCONFERENCE		BH000008	31/12/2007	104549	30/09/2013			23710	ESPECC01	23710	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106578	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104550	30/09/2013			23711	ESPECC01	23711	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106579	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104551	30/09/2013			23712	ESPECC01	23712	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106580	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104552	30/09/2013			23713	ESPECC01	23713	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106581	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104553	30/09/2013			23714	ESPECC01	23714	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106582	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104554	30/09/2013			23715	ESPECC01	23715	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106583	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104555	30/09/2013			23716	ESPECC01	23716	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106584	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104556	30/09/2013			23717	ESPECC01	23717	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106585	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104557	30/09/2013			23718	ESPECC01	23718	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106586	ORDINATEUR DELL OPTI PLEX 330		BH000008	31/12/2007	104558	30/09/2013			23719	ESPECC01	23719	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	106587	SCIE SUR TABLE REVERSIBLE		BH000018	31/12/2007	104580	30/09/2013			23721	ESPECC01	23721	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	DELL/OPTI	NA	NA	DELL/OPTI	DELL/OPTI
1010	102007	ATELIER SITE 17 LF 000		BE000018	31/12/2008		30/09/2013			5693	ESPECC01	5693	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA		NA	NA		
1010	106373	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109550	30/09/2013		KMAF880407L	8474	ESPECC01	8474	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106374	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109575	30/09/2013		KMAF88398L	8475	ESPECC01	8475	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106375	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109583	30/09/2013		KMAF881415L	8476	ESPECC01	8476	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106376	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109581	30/09/2013		KMAF881402L	8477	ESPECC01	8477	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106377	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109643	30/09/2013		KMAF881412L	8478	ESPECC01	8478	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106378	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109646	30/09/2013		KMAF881417L	8479	ESPECC01	8479	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106379	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109647	30/09/2013		KMAF881408L	8480	ESPECC01	8480	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106380	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109653	30/09/2013		KMAF881403L	8481	ESPECC01	8481	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106381	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109687	30/09/2013		KMAF881404L	8482	ESPECC01	8482	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106382	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109685	30/09/2013		KMAF881409L	8483	ESPECC01	8483	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106383	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109688	30/09/2013		KMAF881418L	8484	ESPECC01	8484	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106384	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	109689	30/09/2013		KMAF881419L	8485	ESPECC01	8485	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	106385	VIDEOPROJECTEUR EPSON (SITE		BH000008	31/12/2008	DEN-014345	30/09/2013		KMAF881413L	8486	ESPECC01	8486	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON	NA	NA		
1010	112120	PROJECTEUR EPSON EMP 83HLW		BH000011	29/10/2009	101042	30/09/2013 X	ECLATEMENT	KMAF933533L 55	61834	12CC04	12CC04	TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	112121	PROJECTEUR EPSON EMP 83HLW		BH000011	29/10/2009	101071	30/09/2013 X	ECLATEMENT	KMAF933533L 55	61835	12CC04	12CC04	TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	112122	PROJECTEUR EPSON EMP 83HLW		BH000011	29/10/2009	101075	30/09/2013 X	ECLATEMENT	KMAF933533L 55	61836	12CC04	12CC04	TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	112123	PROJECTEUR EPSON EMP 83HLW		BH000011	29/10/2009	101082	30/09/2013 X	ECLATEMENT	KMAF933533L 55	61837	12CC04	12CC04	TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	112124	PROJECTEUR EPSON EMP 83HLW		BH000011	29/10/2009	101086	30/09/2013 X	ECLATEMENT	KMAF933533L 55	61838	12CC04	12CC04	TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	112125	PROJECTEUR EPSON EMP 83HLW		BH000011	29/10/2009	102415	30/09/2013 X	ECLATEMENT	KMAF933533L 55	61839	12CC04	12CC04	TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	121866	VIDEOPROJECTEUR EPSON EMP		BH000018	29/10/2009	DEN-009646	30/09/2013 X	ECLATEMENT		60432	ESPECC01	60432	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	121967	VIDEOPROJECTEUR EPSON EMP		BH000018	29/10/2009	DEN-006482	30/09/2013 X	ECLATEMENT		60433	ESPECC01	60433	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP83	NA	NA		
1010	122045	400 X ECRAN		BH000018	29/10/2009	DEN-019809	30/09/2013 X	ECLATEMENT		61569	ESPECC01	61569	ESPECC01		TECHNIQUE NA	NA	EPSON/EMP400	NA	EPSON/EMP400	NA	
1010	122054	83HLW		BH000018	29																

SORTIES INVENTAIRE IMMOBILISATIONS
U12 INSPÉ
CA 01 13/03/2020

Société	Immo	Désignation de l'immobilisation	Désignation de l'immobilisation (2)	Catégorie	Mise service	Numéro d'inventaire	Date Inv	Code Inventaire	Commentaire Inventaire	Numéro de série	Bois de commande	Four insise fournisseur	Designation fournisseur	Station d'origine	Centre d'origine	Divisio n	Localisatio n	Local	Centre financier	Domaine fonction nal	Fond s	Marque	Utilisateur délé
1010	112861	PC HP INTEL PENTIUM		BH000011	08/12/2010	105769	30/09/2013	X	ECLATEMENT	25474				62816	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA		
1010	112862	PC HP INTEL PENTIUM		BH000011	08/12/2010	105779	30/09/2013	X	ECLATEMENT	25474				62816	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA		
1010	108989	ORDINATEUR TOSHIBA TECRA R850	Christophe COSTA	BH000011	07/11/2011	128553	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26392				58775	ESPECC01		SITE 86		TECHNIQUE	NA	NA	TOSHIBA / TECRA R850	CHRISTOPHE COSTA
1010	111221	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104486	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60781	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111222	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104486	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60782	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111223	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104501	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60783	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111224	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104501	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60784	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111225	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104504	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60785	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111226	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104504	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60786	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111227	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104506	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60787	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111228	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104507	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60788	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111229	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104507	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60789	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111230	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104508	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60790	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111231	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104509	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60791	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111232	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104510	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60792	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111233	ORDINATEUR HP 6200 + ECRAN		BH000011	24/11/2011	104511	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				60793	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111993	ORDINATEUR HP 6200 PRO		BH000011	24/11/2011	104483	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				61484	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111994	ORDINATEUR HP 6200 PRO		BH000011	24/11/2011	104483	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				61484	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	111995	ORDINATEUR HP 6200 PRO		BH000011	24/11/2011	104488	30/09/2013	X	ECLATEMENT	26390				61484	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	HP / COMPAQ / 6200	
1010	110011	ORDINATEUR PORTABLE LENOVO Orig C232E (BONDAZ)		BH000011	15/05/2012	UP-268484-002	30/09/2013	X	ECLATEMENT	28949				59105	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	LENOVO	
1010	110012	ORDINATEUR PORTABLE LENOVO Orig Laurent TRAVART site 86		BH000011	15/05/2012	UP-268484-003	30/09/2013	X	ECLATEMENT	28949				59105	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	LENOVO	
1010	110013	ORDINATEUR PORTABLE LENOVO Orig C232E (AUBUSSON)		BH000011	15/05/2012	UP-268484-001	30/09/2013	X	ECLATEMENT	28949				59105	ESPECC01				TECHNIQUE	NA	NA	LENOVO	
1010	106266	1 PORTABLE APPLE MAC BOOK PRO	Site 86 - J. Bouchard	BH000011	23/10/2012		30/09/2013		ECLATEMENT	CO2JC3XMDT				20843	ESPECC01		SITE 86		TECHNIQUE	NA	NA	APPLE / MACBOOK PRO	
1010	121766	VIDEOPROJECTEUR PANASONIC AMPHI SITE 86	AMPHI SITE 86	BH000018	28/08/2013	101112	30/09/2013			SH2432001				30675	12CC02		SITE 86		TECHNIQUE	NA	NA	PANASONIC / PT DW530	
1010	121769	PROJECTEUR PANASONIC PT-FW530E	AMPHI SITE 16	BH000018	04/10/2013		30/09/2013			4600122480				30775	12CC03		SITE 16		TECHNIQUE	NA	NA	PANASONIC / PT DW530	
1010	121792	FW530E		BH000018	04/10/2013		30/09/2013			4600122480				30775	12CC03		SITE 16		TECHNIQUE	NA	NA	PANASONIC / PT DW530	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U12	Libellé service ou composante :	INSPE
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

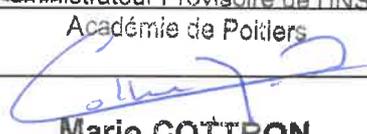
CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input checked="" type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <small>(joindre la déclaration de vol)</small>	<input type="checkbox"/>
Commentaires : SORTIES D'INVENTAIRE fiches STATISTIQUES CA du 13/03/2020			

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Numéro de code à barres	n° Fiche STAT	N° de série	Description du bien
			Voir liste jointe

COMMENTAIRES :

Fait à :	POITIERS
Le :	03/02/2020
Nom :	POTIER
Prénom :	CHRISTELLE
Téléphone :	05 49 52 52 52 Administrateur Provisoire de l'INSPE
Signature :	Académie de Poitiers 
Validation hiérarchique :	Mario COTTRON
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

SORTIES INVENTAIRE FICHES STAT.

U12 INSPE
CA du 13/03/2020

Société Immo	Désignation de l'immobilisation	Désignation de l'immobilisation (2)	Catégorie	Mise service	Quantité	Unité	Numéro d'inventaire	Date Inv	Commentaire inventaire	Numéro de série	N°groupement immobilisation	Divisio	Localisation	Marque	Utilisateur dédié
1010	143435	iPod Touch 16 Go argenté	STAT02	06/11/2014	0,000		115426	17/05/2017	U12-4500152184	CCON60PRG22V	1010	N/A	APPLE IPOD TOUCH	JACQUES BOUCHAND	
1010	143436	iPod Touch 16 Go argenté	STAT02	06/11/2014	0,000		115427	17/05/2017	U12-4500152184	CCON607SG22V	1010	N/A	APPLE IPOD TOUCH	JACQUES BOUCHAND	
1010	143902	IPOD TOUCH 16GO JAUNE APPLE	STAT02	28/10/2015	1,000	PC	122707	17/05/2017	U12-4500178235	CCQPC00NG22R	1010	N/A	APPLE	J. BOUCHAND RECHERCHE	
1010	123510	POSTE DE TRAVAIL PLAN DE TRAVAIL	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	101098	30/06/2013	U12		1010	177		UFM	
1010	123511	POSTE DE TRAVAIL PLAN DE TRAVAIL	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	102409	30/06/2013	U12		1010	177		UFM	
1010	123842	ARMOIRE BASSE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	102410	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	
1010	123843	POSTE DE TRAVAIL PLAN DE TRAVAIL	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	102410	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	
1010	123998	ARMOIRE BASSE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	102798	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	
1010	123999	ARMOIRE HAUTE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	102799	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	
1010	125287	ARMOIRE HAUTE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	105736	30/06/2013	U12		1010	1507		UFM	
1010	125307	ARMOIRE BASSE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	105787	30/06/2013	U12		1010	N/A		UFM	
1010	125314	POSTE DE TRAVAIL PLAN DE TRAVAIL	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	105797	30/06/2013	U12		1010	1521		UFM	
1010	125315	ARMOIRE BASSE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	105798	30/06/2013	U12		1010	1521		UFM	
1010	143989	IPOD TOUCH 16GO JAUNE APPLE	RECHERCHE	17/05/2017	0,000		122704	17/05/2017	U12-4500178235	CCQPC0EZG22R	1010	N/A	APPLE	J. BOUCHAND RECHERCHE	
1010	143900	IPOD TOUCH 16GO JAUNE APPLE	RECHERCHE	17/05/2017	0,000		122705	17/05/2017	U12-4500178235	CCQPC0EZG22R	1010	N/A	APPLE	J. BOUCHAND RECHERCHE	
1010	143901	IPOD TOUCH 16GO JAUNE APPLE	RECHERCHE	17/05/2017	0,000		122706	17/05/2017	U12-4500178235	CCQPC0ERG22R	1010	N/A	APPLE	J. BOUCHAND RECHERCHE	
1010	146232	AMPLIFICATEUR AUDIO	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-003716	30/06/2013	U12		BAIE 100960	1010	142	QSC AUDIO / RMX 850	UFM
1010	147538	CAISSON MOBILE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-005556	30/06/2013	U12		1010	589		UFM	UFM
1010	147539	CAISSON FIXE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-005559	30/06/2013	U12		1010	589		UFM	UFM
1010	147567	FAUTEUIL VISITEUR	STAT02	17/05/2017	4,000	PC	DEN-005622	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	UFM
1010	147569	TABLE RECTANGULAIRE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-005624	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	UFM
1010	147570	TABLE BASSE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-005625	30/06/2013	U12		1010	391		UFM	UFM
1010	147881	CAISSON MOBILE	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-006374	30/06/2013	U12		1010	1521		UFM	UFM
1010	154642	1 CREDENCE 3 TIROIR 80CM META	STAT02	17/05/2017	1,000	PC	DEN-40494	23/05/2016	U12		1010	1521		UFM	UFM

